

François Mouret  
LLF, Université Paris 7-CNRS & Université de Picardie-Jules Verne  
francois.mouret@linguist.jussieu.fr

## La syntaxe des coordinations corrélatives du français \*

### Introduction

On distingue en français deux types de constructions coordonnées selon la distribution des conjonctions. En (1a), la conjonction apparaît devant le dernier terme de la coordination et facultativement entre les termes qui le précèdent. En (1b), la conjonction apparaît devant le premier terme de la coordination et obligatoirement devant chacun des termes qui le suivent.

- (1) a. Les candidats doivent maîtriser l'espagnol (et) l'italien et le portugais.  
b. Les candidats doivent maîtriser et l'espagnol \*(et) l'italien et le portugais.

Les études grammaticales consacrées à la coordination en français portent généralement sur les structures de type (1a), que j'appelle *coordinations simples*, en laissant de côté les structures de type (1b), que j'appelle *coordinations corrélatives*. La situation est différente dans le paradigme génératif, où l'on tente depuis une quinzaine d'années d'intégrer ce dernier type de constructions dans une théorie générale de la coordination. Il reste néanmoins que la plupart des analyses sont élaborées à partir des données spécifiques de l'anglais (Larson 1985, Sag et al. 1985, Schwarz 1999, Hendriks 2004) ou alors dans une perspective théorique où l'on privilégie les généralisations translinguistiques par rapport à la description systématique des paradigmes propres à chaque langue (Kayne 1994, Johannessen 1998,2005, Zoerner 1999, Skrabalova 2004, de Vries 2005). Je me propose d'examiner dans cet article les propriétés syntaxiques majeures de ces constructions en français.

Dans la première section, j'établis les propriétés distributionnelles des coordinations corrélatives. Puis j'étudie la structure syntagmatique appropriée, montrant que la structure symétrique (qui traite toutes les séquences Conj+X comme des syntagmes conjoints) doit être préférée à la structure asymétrique (où la première conjonction ou corrélatif se combine avec la coordination dans son ensemble). Je montre ensuite que les coordinations corrélatives sont soumises à des restrictions que ne connaissent pas les coordinations simples. Certaines concernent également les constructions avec un adverbe «sensible au focus». Cependant, si un rapprochement est possible, il ne se fonde pas sur la notion de «focus informationnel» comme il a été proposé. Me limitant à la coordination de constituants, je propose dans la dernière section une modélisation dans le cadre de la grammaire syntagmatique HPSG, avec deux sous-types de coordinations, qui permettent de contraster coordinations simples et coordinations corrélatives.

---

\* Cet article reprend et développe certains aspects de Mouret (2005a). Je tiens à remercier Anne Abeillé, Danièle Godard, Jean-Marie Marandin et Claire-Marie Médevielle pour leur aide à diverses étapes de ce travail, ainsi que Olivier Bonami, Chris Collins, Benjamin Fagard, Sylvain Kahane, Mélanie Morinière, Nicole Rivière, Hana Skrabalova, Céline Raynal, Marion Tellier, l'auditoire du séminaire HPSG (Université Paris 7) et l'auditoire des conférences CLS 40 (Chicago, avril 2004) et ICCG3 (Marseille, juillet 2004) pour leurs commentaires.

## 1 Distribution

Les propriétés syntaxiques des coordinations corrélatives sont peu décrites dans les études traditionnelles (Antoine 1958) et distributionnelles (Gross 1973, Bilger 1984, Hobaek Haff 1987, Ndiaye 1989, Piot 2000). Elles sont difficiles à établir : les jugements d'acceptabilité sont souvent fragiles et les données de corpus écrits ne sont pas toujours suffisamment nombreuses pour conforter ou non ces jugements. Je montre tout d'abord que ces constructions partagent avec les coordinations simples les propriétés définitoires de la coordination<sup>1</sup>.

### 1.1 Inventaire des formes

La coordination corrélatrice concerne quatre conjonctions en français : *et*, *ou*, *ni* et *soit* (2). J'admets ici sans discussion que des séquences telles que *ou bien*, *ou alors*, *ni même* constituent des conjonctions modifiées par un adverbe et non des conjonctions complexes inanalysables en syntaxe. A première vue, *et*, *ou* et *ni* apparaissent également dans les coordinations simples (3a-c), ce qui est exclu avec *soit* (3d). Convenons par commodité d'appeler "corrélative" la conjonction qui apparaît à l'initiale.

- (2)
- a. Les candidats doivent maîtriser et l'espagnol et l'italien et le portugais.
  - b. Les candidats doivent maîtriser ou l'espagnol ou l'italien ou le portugais.
  - c. Les candidats ne maîtrisent plus ni l'espagnol ni l'italien ni le portugais.
  - d. Les candidats doivent maîtriser soit l'espagnol soit l'italien soit le portugais.
- (3)
- a. Les candidats doivent maîtriser l'espagnol (et) l'italien et le portugais.
  - b. Les candidats doivent maîtriser l'espagnol (ou) l'italien ou le portugais.
  - c. Les candidats ne maîtrisent plus l'espagnol (ni) l'italien ni le portugais.
  - d. \*Les candidats doivent maîtriser l'espagnol (soit) l'italien soit le portugais.

La conjonction *ni* pose des problèmes indépendants liés à la négation et la polarité négative qui dépassent le cadre de cette étude syntaxique (voir notamment de Swart 2001, Mouret 2005b). J'ignore ainsi volontairement dans cet article (i) le fait que les coordinations simples en *ni* requièrent la présence d'une expression négative (*pas*, *personne*, *rien*, *sans*, etc.) tandis que cette expression est facultative en cas de coordination corrélatrice et (ii) le fait que cette expression négative, lorsqu'elle apparaît avec une coordination corrélatrice, rend possible des lectures de double négation exclues avec les coordinations simples. J'utilise dans ce qui suit des contextes négatifs compatibles à la fois avec les coordinations simples et les coordinations corrélatrices en *ni* afin de faire ressortir les propriétés distributionnelles que partagent ou non ces deux constructions.

Il est bien admis qu'en synchronie, le morphème *soit* en (2d), issu de la forme subjunctive de la copule, constitue une conjonction de coordination (Grévisse et Goosse 1991 : §1041, Piot 2000) : l'accord n'est plus observé (4a) contrairement à d'autres

---

<sup>1</sup> J'adopte les conventions notationnelles suivantes :  $Z\{X / Y\}Q$  factorise les deux chaînes  $ZXQ$  et  $ZYQ$ ;  $Z(X)Q$  représente une chaîne dont le segment  $X$  est facultatif;  $Z(*X)Q$  une chaîne agrammaticale si  $X$  est réalisé et  $Z*(X)Q$  une chaîne agrammaticale si  $X$  n'est pas réalisé. J'utilise parfois des représentations plus complexes telles que  $Z\{(*X) / Y\}Q$  qui factorise trois chaînes : la chaîne grammaticale  $ZQ$ , la chaîne agrammaticale  $*ZXQ$  et la chaîne grammaticale  $ZYQ$ . L'emploi des virgules dans les coordinations n'est pas bien établi : je les omets systématiquement dans cet article.

constructions qui mettent en jeu ce morphème (4b), et la combinaison avec une autre conjonction est exclue, une propriété caractéristique des coordonnants (4c/d).

- (4) a. Paul restera {soit} un jour {soit / \*soient} deux jours.  
b. {Soient / Soit} les deux phrases suivantes.  
c. Paul viendra soit lundi (\*ou) soit mardi.  
d. Paul viendra lundi (\*et) mais il ne viendra pas mardi.

On convient par ailleurs de distinguer cet emploi disjonctif de *soit*, qui n'apparaît que dans les coordinations corrélatives d'un autre emploi, métalinguistique, de ce morphème, paraphrasable par *c'est-à-dire* (5a). Dans ce deuxième cas, la conjonction n'est pas compatible avec une phrase (comparer (5b) et (5c)) et le syntagme qu'elle introduit est prosodiquement détaché, ce qui en fait un candidat plausible pour une analyse comme ajout incident (voir Abeillé 2003,2005).

- (5) a. Paul partira dimanche, {soit / c'est-à-dire} le dernier jour de la semaine.  
b. Soit Paul partira dimanche soit il partira lundi.  
c. \*Paul partira dimanche soit il partira le dernier jour de la semaine.

Enfin, j'ignore dans cet article la corrélation *soit ... ou*, acceptée par certains locuteurs et attestée dans les corpus (6a,b). On notera que, dans ce cas, les conjonctions intermédiaires sont facultatives (6b), contrairement à ce que l'on observe avec les autres coordinations corrélatives (6c,d).

- (6) a. "Il ne reste que des pierres, soit toutes seules, ou par groupes de trois, ou disposées en galerie, ou formant des enceintes." Flaubert, *Bouvard et Pécuchet*, corpus Frantext.  
b. "Je ne compterai pas pour prétendants les hommes et les jeunes gens qui ont traversé le village soit à cheval, en voiture, ou en poste." Balzac, *Correspondances*, corpus Frantext.  
c. Paul viendra soit lundi \*(soit) mardi soit mercredi.  
d. Paul viendra ou lundi \*(ou) mardi ou mercredi.

## 1.2 Similarité des termes et du syntagme coordonné

Comme on s'y attend, les coordinations corrélatives observent les mêmes contraintes de parallélisme que les coordinations simples. Les termes coordonnés, qui peuvent être au nombre de deux ou plus (cf. (1)-(2)), doivent partager les propriétés syntaxiques imposées par le contexte (représenté par les crochets et les caractères en italique) dans lequel apparaît le syntagme coordonné, telles que la partie du discours en (7), les exigences de sélection locales en (8) et les exigences de sélection non locales en (9)<sup>2</sup>.

- (7) a. Paul [*apprécie* {Marie / \*à Marie}].  
b. Paul [*apprécie* (et) Marie et Jeanne]. SN + SN  
c. \*Paul [*apprécie* (et) à Marie et Jeanne]. \*SP + SN  
d. \*Paul [*apprécie* (et) Marie et à Jeanne]. \*SN + SP

---

<sup>2</sup> Je néglige ici les phénomènes d'accord qui nécessitent des règles de résolution spécifiques :

(i) Pierre et Marie sont venus.

(ii) \*{Pierre / Marie} sont venus.

- (8) a. Tu devrais [{écrire / téléphoner} {à Marie / \*Marie}].  
 b. Tu devrais [{voir / appeler} {Marie / \*à Marie}].  
 c. Tu devrais [(ou) écrire ou téléphoner à Marie].  
 d. Tu devrais [(ou) voir ou appeler Marie].  
 e. \*Tu devrais [(ou) voir ou téléphoner {Marie / à Marie}].
- (9) a. Voici la personne [à qui {il écrit \_ / \*Il écrit à Marie}].  
 b. Voici la personne [à qui (ou) il écrit \_ ou il téléphone \_].  
 c. \*Voici la personne [à qui (ou) il écrit \_ ou il téléphone à Marie].  
 d. \*Voici la personne [à qui (ou) il écrit à Marie ou il téléphone \_].

Lorsque le contexte sous-spécifie certaines des propriétés de la position dans laquelle le syntagme coordonné apparaît, les termes coordonnés peuvent différer par certains aspects (voir Bilger 1984, Sag 2003,2005), tels que la partie du discours en (10).

- (10) a. Du jour au lendemain, Paul [*devint* {partisan d'une politique sociale (SN) / respectueux de l'environnement (SA)}].  
 b. Du jour au lendemain, Paul [*devint* (et) partisan d'une politique sociale et respectueux de l'environnement]. SN Conj SA

### 1.3 Coordinations de syntagmes

On se limite généralement à discuter les coordinations corrélatives de groupes nominaux. On vérifie aisément que les termes coordonnés peuvent être des syntagmes ou des mots distributionnellement équivalents à des syntagmes de catégories variées, et ce avec tous les corrélatifs : SN (11-12-13a), SP (11-12-13b), SA (11-12-13c), SAdv (11-12-13d), SV infinitif (11-12-13e) et phrase complétive (11-12-13f).

- (11) a. Demain, {soit / (ou)} le président {soit / ou} le premier ministre assistera à la cérémonie.  
 b. Marie devrait en parler {soit / (ou)} à sa famille {soit / ou} à ses collègues.  
 c. Par définition, une proposition est {soit / (ou)} vraie {soit / ou} fausse.  
 d. Ces exemples sont {soit / (ou)} syntaxiquement {soit / ou} sémantiquement mal formés.  
 e. Tu devrais {soit / (ou)} lire le journal {soit / ou} écouter la radio.  
 f. Paul espère {soit / (ou)} que Marie chantera, {soit / ou} qu'elle dansera.
- (12) a. Hier, (et) le président et le premier ministre ont assisté à la cérémonie.  
 b. Marie devrait en parler (et) à sa famille et à ses collègues.  
 c. Cette mesure me semble (et) juste et nécessaire.  
 d. Cette mesure me semble (et) légalement et moralement fort contestable.  
 e. Paul adore (et) lire le journal et écouter la radio.  
 f. Paul redoute (et) qu'il pleuve et qu'il vente.

- (13) a. Jamais (ni) le président ni le premier ministre n' assistent à ce type de cérémonies.  
 b. Marie n' en a jamais parlé (ni) à sa famille ni à ses collègues.  
 c. Cette mesure n'est plus désormais (ni) juste ni nécessaire.  
 d. Cette mesure n' est plus désormais (ni) légalement ni moralement contestable.  
 e. Paul ne veut plus (ni) lire le journal ni écouter la radio.  
 f. Paul n'admet plus (ni) que ses élèves soient en retard ni qu'ils soient trop souvent absents.

#### 1.4 Coordinations de mots

Les termes coordonnés peuvent également être des mots, non distributionnellement équivalents à des syntagmes, de catégories variées<sup>3</sup> : Prep (14-15-16a), Adj (14-15-16b), V (14-15-16c,d), Det(14-16e).

- (14) a. Paul a promis d'appeler Marie {soit / (ou)} avant {soit / ou} après la conférence.  
 b. Les résultats sont souvent {soit / (ou)} supérieurs {soit / ou} inférieurs aux estimations.  
 c. Paul espère {soit / (ou)} louer {soit / ou} vendre son appartement à la rentrée.  
 d. Paul a certainement {soit / (ou)} noté {soit / ou} enregistré ce discours.  
 e. Selon les options choisies, les étudiants doivent passer {soit / (ou)} deux {soit/ ou} trois examens.
- (15) a. Paul a promis d'appeler Marie (et) avant et après la conférence.  
 b. Les documents (et) antérieurs et postérieurs à cette date n'ont aucune valeur légale.  
 c. Il faut absolument (et) saler et poivrer le plat une demi-heure avant de le servir.  
 d. Paul a ensuite (et) salé et poivré le plat.
- (16) a. Paul ne trouve jamais de place (ni) devant ni derrière la mairie.  
 b. Paul n'est plus désormais (ni) confus ni anxieux de devoir partir.  
 c. Paul ne veut plus (ni) saler ni poivrer ses plats.  
 d. Paul n'aurait jamais (ni) salé ni poivré ce plat.  
 e. Il ne faut désormais plus passer (ni) deux ni trois examens mais un seul.

#### 1.5 Coordinations de catégories verbales finies

L'acceptabilité des coordinations corrélatives de catégories verbales finies fait l'objet de jugements divers en contexte non-enchâssé. Tous les locuteurs acceptent les coordinations simples de V, de SV et de phrases racines. On doit en revanche distinguer au moins deux classes de locuteurs A et B pour décrire la distribution des coordinations corrélatives. Les locuteurs de la classe A acceptent toutes les coordinations corrélatives de catégories verbales finies : V (17), SV (18) et Phrases racines (19). Les locuteurs de la classe B rejettent les coordinations corrélatives de V (17) et de SV (18). Ces mêmes

---

<sup>3</sup> Kayne (1994 : 59-63) suggère d'analyser les coordinations apparentes de mots comme des coordinations syntagmatiques elliptiques avec un constituant mis en facteur commun à droite (*right node raising*). Il existe des arguments contre cette analyse. Voir Borsley (2005) pour une discussion critique.

locuteurs rejettent également les coordinations corrélatives de phrases racines introduites par *et* et *ni* (19b,c), mais non celles introduites par *ou* et *soit* (19a).

- (17) a. % Paul {soit / ou} loue {soit / ou} vend des appartements dans la capitale.  
b. % Paul et loue et vend des appartements dans la capitale.  
c. % Paul ni ne loue ni ne vend d'appartements dans la capitale.
- (18) a. % Le matin, Paul {soit / ou} lit le journal {soit / ou} écoute la radio.  
b. % Le matin, Paul et lit le journal et écoute la radio.  
c. % Paul ni ne lit le journal ni n'écoute la radio.
- (19) a. {Soit / Ou} il fera beau {soit / ou} il fera mauvais.  
b. % En ce moment, et ses élèves le fatiguent et ses collègues l'agacent.  
c. % A l'époque, ni ses élèves ne le fatiguaient ni ses collègues ne l'agaçaient.

### 1.6 Coordinations de non-constituants

Les éléments coordonnés peuvent être des séquences de syntagmes dépendants d'un prédicat (*conjunction reduction*) (20), des catégories incomplètes avec un constituant en facteur commun à droite (*right node raising*) (21) ou avec un segment verbal manquant (*verb gapping*) (22). On notera que dans ce dernier cas, l'acceptabilité des données s'améliore pour les locuteurs de la classe B qui acceptent avec réticence les coordinations corrélatives de catégories verbales finies<sup>4</sup>.

- (20) a. Paul offrira {soit / (ou)} un disque à Marie {soit / ou} un livre à Jean.  
b. Paul a offert (et) un disque à Marie et un livre à Jean.  
c. Paul ne prête jamais (ni) sa voiture à sa femme ni sa maison à ses enfants.
- (21) a. Ce document est absolument nécessaire {soit / (ou)} pour exporter {soit / ou} pour importer des biens de consommation.  
b. Ce document est absolument nécessaire (et) pour exporter et pour importer des biens de consommation.  
c. Ce document n'est plus nécessaire (ni) pour exporter ni pour importer des biens de consommation.

---

<sup>4</sup> Une donnée intéressante concernant les coordinations corrélatives de non-constituants de type (20) est que la conjonction initiale apparaît obligatoirement après le matériel partagé (i-ii) (Abeillé et Godard 2000).

(i) Paul offrira ou bien un disque à Marie ou bien un livre à Jean.

(ii) (\*Ou bien) Paul (\*ou bien) offrira un disque à Marie ou bien un livre à Jean.

Il existe deux façons d'en rendre compte selon que l'on adopte une approche avec effacement ou non des coordinations de non-constituants. Dans le premier cas, on dira avec Beavers et Saq (2004) qu'il existe une contrainte syntaxique de placement propre aux coordinations corrélatives qui ordonne obligatoirement la conjonction "initiale" après le matériel mis en facteur à gauche. Dans le deuxième cas (voir par exemple Maxwell et Manning 1997), on dira que la coordination corrélatrice combine deux projections verbales partielles (c'est-à-dire deux séquences de compléments sans verbe). Je reste neutre dans le reste de cet article sur l'analyse précise à adopter pour les coordinations de non-constituants qui constituent un problème plus général que celui qui est examiné ici.

- (22) a. {Soit / (Ou)} la France se pliera aux exigences de l'Europe, {soit / ou} l'Europe aux exigences de la France.  
 b. % Ainsi, et la France se plia aux exigences de l'Europe et l'Europe à celles des Etats-Unis.  
 c. {A aucun moment / % Ni} la France ne s'est pliée aux exigences de l'Europe ni l'Europe à celles des Etats-Unis.

## 1.7 Fonctions grammaticales

On constate que le syntagme coordonné peut assumer la fonction de tête (14-15-16a,b,c) et toutes les fonctions associées aux dépendants : sujet (11-12-13a), spécifieur (14-16e) complément direct (11-12-13e,f), complément indirect (11-12-13b), complément prédicatif (11-12-13c) et ajout (11-12-13d).

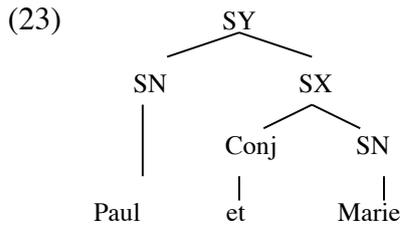
Je conclus que les coordinations corrélatives présentent les propriétés générales de la coordination. Comme l'a montré Borsley (1994) et (2005), ces propriétés sont difficilement conciliables avec les analyses réductionnistes qui font de la coordination une structure endocentrique X-barre projetée par la conjonction (voir notamment Kayne 1994, Johannessen 1998, Rebuschi 2001, Skrabalova 2004). Il ne s'agit pas là d'un simple problème de représentation mais d'un problème d'analyse. La théorie X-barre, compatible avec différents cadres formels, vise à caractériser certaines propriétés structurales régulières entre une catégorie lexicale (dans ce cas, la conjonction), ses dépendants (dans ce cas, les termes coordonnés) et le syntagme projeté. Il est clair que de ce point de vue, la coordination constitue un type de construction à part dans la mesure où (i) le nombre des dépendants associés à la conjonction, qui peuvent être des mots ou des syntagmes, est non-borné (ii) la conjonction peut être répétée (ce qui constitue en soi un fait inattendu s'il s'agit de la tête de la coordination) non seulement entre les termes mais également, comme je le montre dans ce qui suit, à l'initiale de la structure et enfin (iii) les propriétés du syntagme coordonné sont déterminées non pas par la conjonction mais par les termes reliés.

## 2 Analyses proposées

On admet l'existence d'un constituant [Conj X] dans la grammaire (Harris 1946, Ross 1967), que l'on convient d'appeler *syntagme conjoint*. On rejette donc la structure "plate" avec la conjonction et les termes au même niveau parfois associée aux coordinations simples en faveur d'une structure à deux étages, illustrée en (23), dans laquelle certains des constituants immédiats de la coordination sont des syntagmes conjoints<sup>5</sup>. Cette analyse capte l'organisation syntagmatique (constituance) d'une structure coordonnée indépendamment du statut fonctionnel des éléments qui la composent (tête, spécifieur, complément ou ajout dans un cadre syntaxique X-barre), c'est pourquoi j'étiquette dans ce qui suit les noeuds problématiques par des variables (SX, SY, etc.).

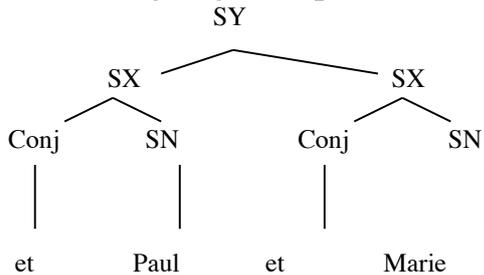
---

<sup>5</sup> On sait que certaines coordinations à plus de deux termes peuvent, pour des raisons interprétatives, être analysées comme des structures binaires récursives à droite et/ou à gauche (*Paul (d'une part) et Marie et Jean (d'autre part)*). Je n'admets pas ici la contrainte de branchement binaire. J'exclus donc que toutes les coordinations à plus de deux termes soient ramenées de manière *ad-hoc* à ce schéma (*contra* Kayne 1994, Johannessen 1998 et Beavers et Sag 2004). Voir Borsley (2005) pour des arguments en ce sens.

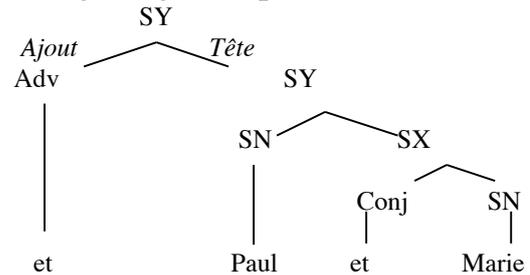


On trouve dans la littérature deux schémas d'analyse des coordinations corrélatives selon qu'on distingue lexicalement et structurellement (*analyse asymétrique*) ou non (*analyse symétrique*) le corrélatif des conjonctions subséquentes (24).

(24)a. **Analyse symétrique**



b. **Analyse asymétrique**



L'analyse symétrique (24a) a été proposée par Gross (1973) et Piot (2000) pour le français et entre autres par Ross (1967), Sag *et al.* (1985) et Progovac (1997) pour l'anglais et d'autres langues. Dans cette perspective, chaque terme d'une structure coordonnée, y compris le premier, est introduit par la même conjonction. Cette analyse rend immédiatement compte (i) de l'identité matérielle entre le corrélatif et les conjonctions subséquentes en français et (ii) des propriétés syntaxiques que partagent les coordinations simples et les coordinations corrélatives.

L'analyse asymétrique (24b) a été proposée plus récemment dans une perspective comparative par Johannessen (1998,2005) et Hendriks (2004)<sup>6</sup>. Elle consiste à traiter les corrélatifs comme des formes adverbiales (des formes homonymes des conjonctions subséquentes dans le cas du français) qui modifie la coordination dans son ensemble. D'un point de vue général, cette analyse permet d'unifier la description du français et d'autres langues où le corrélatif se présente sous une forme différente des conjonctions subséquentes, en admettant qu'il s'agit bien dans ces langues d'une forme adverbiale (cf. les disjonctions *either ... or* en anglais, *enten... eller* en norvégien et *entweder... oder* en allemand). Elle permet en outre, et c'est là sa principale motivation, de représenter sans distorsion entre les différentes composantes de la grammaire les propriétés interprétatives des coordinations corrélatives à l'aide d'une structure opérateur-argument

<sup>6</sup> Une variante de cette analyse consiste à traiter le corrélatif comme une "tête fonctionnelle" (plutôt qu'un adverbe) prenant pour complément la coordination dans son ensemble. Elle a été proposée récemment par divers linguistes (Kayne 1994, Skrabalova 2004, de Vries 2005, Zoerner 1999) pour décrire l'interprétation distributive obligatoire des coordinations corrélatives de groupes nominaux en *et* par opposition aux coordinations simples correspondantes qui sont aussi compatibles avec une lecture collective (i-ii).

(i) (Et) Paul et Marie ont les yeux bleus. [lecture distributive]  
 (ii) (\*Et) Paul et Marie forment un couple heureux. [lecture collective]

Comme je l'ai noté ailleurs (voir Mouret 2005a), cette analyse en termes de tête distributive ne s'étend pas aisément aux coordinations corrélatives en *et* en dehors du domaine nominal (voir section §1) ni aux coordinations introduites par une autre conjonction (*ou, soit*). Les arguments que je présente en §3 contre la structure asymétrique de Johannessen et Hendriks peuvent également être avancés contre cette analyse.

où le corrélatif, en tant qu'opérateur, modifie la sémantique de la coordination qu'il prend comme argument.

Plus précisément, Johannessen et Hendriks proposent de rapprocher les coordinations corrélatives des constructions introduites par les adverbes dits "focalisateurs" tels que *seulement*, *aussi*, *même* ou encore *essentiellement* (voir Molinier et Levrier 2000 : 273). Sans préjuger pour l'instant du contenu exact de ces adverbes, on peut distinguer deux hypothèses indépendantes (25).

- (25) a. Les coordinations corrélatives et les syntagmes introduits par les adverbes focalisateurs constituent une classe naturelle du point de vue syntaxique.
- b. Les coordinations corrélatives et les syntagmes introduits par les adverbes focalisateurs constituent une classe naturelle du point de vue sémantique.

On peut admettre que les deux constructions reçoivent la même analyse syntaxique sans nécessairement leur associer un contenu similaire de même qu'on peut admettre que les deux constructions partagent certaines propriétés interprétatives mais requièrent une analyse syntaxique différente.

Je montre dans un premier temps que l'hypothèse (25a) est inadéquate pour le français : les corrélatifs se combinent au premier terme de la coordination plutôt qu'au syntagme coordonné dans son ensemble (§3) et ne présentent pas les propriétés syntaxiques caractéristiques des adverbes (§4). Partant, on doit admettre l'analyse symétrique (24a). Je montre ensuite (§5) que les coordinations corrélatives présentent par rapport aux coordinations simples des restrictions d'occurrence que l'on observe également avec les constructions introduites par les adverbes focalisateurs, ce qui confère une certaine plausibilité à l'hypothèse (25b). L'analyse sémantico-pragmatique des coordinations corrélatives dépasse le cadre de cette étude. Je montre que si un rapprochement interprétatif est envisageable, il ne se fonde pas sur la notion de focus informationnel, comme on a pu le proposer.

### **3 Position du corrélatif dans la structure de constituants**

On montre que les corrélatifs se combinent au premier terme de la coordination et non au syntagme coordonné dans son ensemble, ce qui invalide la structure de constituants associée à l'analyse asymétrique.

#### **3.1 Propriétés prosodiques**

Comme le note Progovac (1998), chaque séquence [Correl/Conj X] doit former un groupe prosodique distingué par un accent initial dans les coordinations corrélatives, contrairement aux coordinations ordinaires où l'accentuation des conjonctions et le regroupement prosodique de chaque séquence [Conj X] sont facultatifs. Dans une optique où l'on minimise les distorsions entre la syntaxe et la phonologie, cette propriété est compatible avec la structure symétrique; elle l'est moins avec la structure asymétrique.

#### **3.2 Distribution des conjonctions**

Un autre argument contre la structure asymétrique repose sur les propriétés de sélection pour le moins singulières que l'on doit d'attribuer aux corrélatifs pour décrire correctement la distribution des conjonctions. On doit en effet admettre non seulement

que les corrélatifs ne sont compatibles qu'avec une coordination, mais en outre que cette coordination doit vérifier certaines propriétés. Premièrement, la forme lexicale des conjonctions subséquentes doit être sélectionnée par le corrélatif (26). De plus, la réalisation des conjonctions intermédiaires est obligatoire dans les coordinations où le nombre de termes est supérieur à deux (27), contrairement à ce que l'on observe dans les coordinations simples(28)<sup>7</sup>.

- (26) a. Paul a acheté et des pommes {et / \*ou / \*soit} des bananes.  
 b. Paul achètera ou des pommes {ou / \*et / \*soit} des bananes.  
 c. Paul n'achètera ni ces pommes {ni / \*et / \*ou / \*soit} ces bananes.  
 d. Paul achètera soit des pommes {soit /\*et/\*ni/\*ou} des bananes.
- (27) a. Paul a acheté et des pommes \*(et) des oranges et des bananes.  
 b. Paul achètera ou des pommes \*(ou) des oranges ou des bananes.  
 c. Paul n'achètera ni ces pommes \*(ni) ces oranges ni ces bananes.  
 d. Paul achètera soit des pommes \*(soit) des oranges soit des bananes.
- (28) a. Paul a acheté des pommes (et) des oranges et des bananes.  
 b. Paul achètera des pommes (ou) des oranges ou des bananes.  
 c. Paul n'achètera plus jamais ces pommes (ni) ces oranges ni ces bananes.

En outre, la structure asymétrique ne permet pas de décrire les coordinations en *soit*, dans lesquelles le corrélatif est obligatoire. En effet, cette propriété est incompatible avec la caractérisation des corrélatifs comme ajout.

- (29) a. Paul viendra soit lundi soit jeudi.  
 b. \*Paul viendra lundi soit jeudi.

Je montre en §6 qu'il est aisé de décrire la corrélation entre la forme à l'initiale et les conjonctions subséquentes, la distribution des conjonctions intermédiaires et l'absence de coordination simple en *soit* sans mécanisme de sélection *ad-hoc* lorsque l'on admet la structure symétrique.

### 3.3 Distribution et interprétation des adverbes

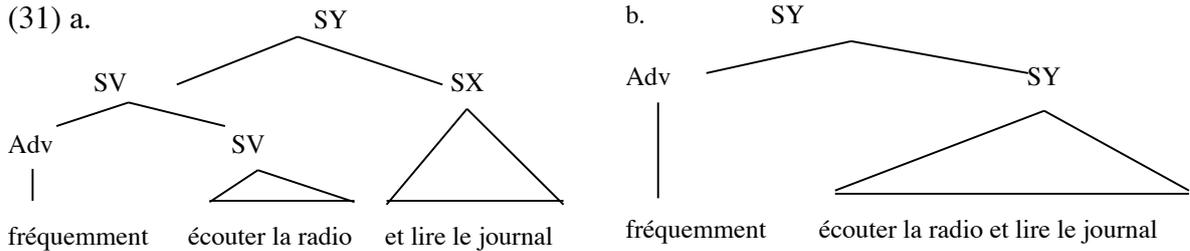
On montre que la structure asymétrique, contrairement à la structure symétrique, engendre des prédictions erronées concernant la distribution et l'interprétation de certains adverbes.

Considérons d'abord les adverbes qui s'adjoignent au SV infinitif. La phrase en (30a) apparaît ambiguë entre une lecture, paraphrasée en (30b), où l'adverbe a portée étroite sur le premier SV infinitif et une lecture où l'adverbe a portée large sur le syntagme coordonné, indépendamment de l'interprétation de celui-ci comme la conjonction de deux événements indépendants (30c) ou comme un événement complexe (30c'). On peut admettre en ce qui concerne les adverbes adjoints qu'il existe une certaine correspondance entre la structure de constituants et les phénomènes de portée sémantique. Dans cette perspective, la première lecture peut être représentée par la structure (31a) où l'adverbe forme un constituant avec le premier terme coordonné, et la

<sup>7</sup> La réalisation des conjonctions intermédiaires dans ce type de coordination requiert un marquage prosodique spécifique sur la lisière droite de chaque syntagme conjoint, sans quoi la structure est analysée comme une coordination binaire récursive.

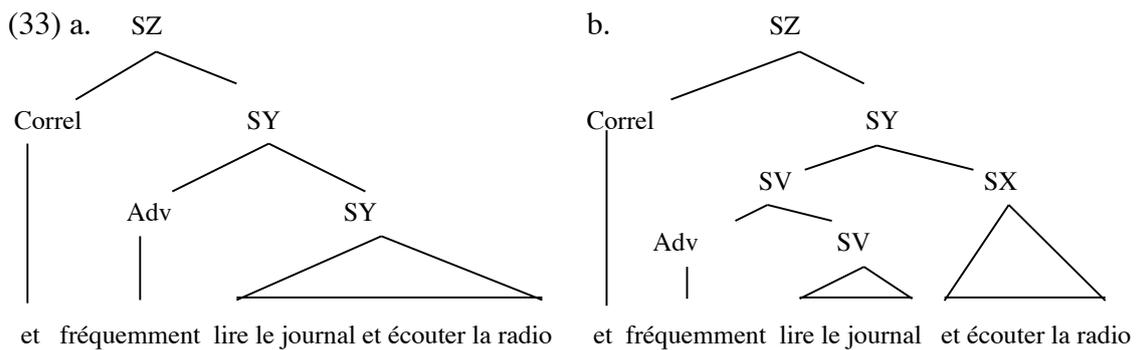
deuxième lecture par la structure (31b), dans laquelle l'adverbe forme un constituant avec le syntagme coordonné dans son ensemble.

- (30) a. Paul devrait fréquemment écouter la radio et lire le journal.  
 b. Paul devrait écouter la radio fréquemment et, par ailleurs, lire le journal.  
 c. Paul devrait écouter fréquemment la radio et, par ailleurs, lire fréquemment le journal.  
 c'. Paul devrait écouter fréquemment la radio et, à la fois, lire fréquemment le journal.



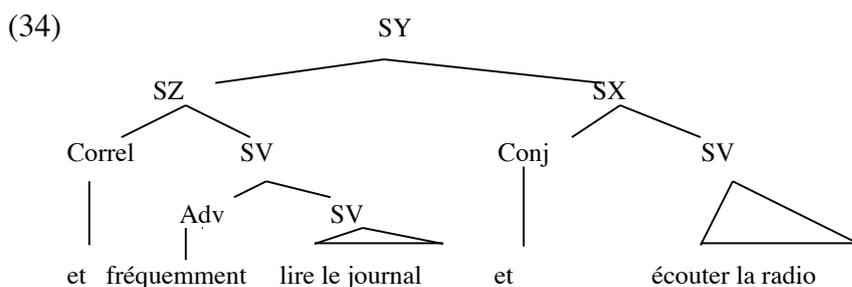
Considérons à présent les coordinations corrélatives en (32) où l'adverbe suit le corrélatif<sup>8</sup>. Si ce dernier est effectivement combiné au syntagme coordonné (structure asymétrique), l'adverbe subséquent peut *a fortiori* s'adjoindre au syntagme coordonné (33a), ou au premier SV infinitif (33b) comme dans les coordinations ordinaires. On s'attend donc à observer la même ambiguïté de portée. Or, on constate qu'une seule lecture est disponible, celle où l'adverbe porte sur le premier terme coordonné.

- (32) a. Paul devrait et fréquemment lire le journal et écouter la radio.  
 b. Paul compte {ou / soit} fréquemment lire le journal {ou / soit} écouter la radio.  
 c. Paul ne désire ni fréquemment lire le journal ni écouter la radio.



Si, en revanche, le corrélatif se combine au premier terme de la coordination (structure symétrique), l'adverbe subséquent ne peut être adjoint qu'au premier SV (34) et seule la lecture à portée étroite est possible, conformément à ce qui est observé.

<sup>8</sup> J'utilise ici l'étiquette Correl à titre purement descriptif.



Je conclus que les corrélatifs forment un constituant avec le premier terme de la structure coordonnée en français. Je montre à présent qu'ils ne présentent pas les propriétés syntaxiques des adverbes.

#### 4 Statut catégoriel des corrélatifs

Du point de vue syntaxique, l'analyse des corrélatifs comme formes adverbiales se fonde sur deux propriétés observées dans les langues germaniques :

– Dans les langues dites "V2" telles que le norvégien, les corrélatifs partagent avec les adverbes la propriété de pouvoir apparaître en position initiale, en quel cas le verbe apparaît en seconde position plutôt qu'en position finale de la phrase (35)<sup>9</sup>.

- (35) a. Både gikk Per til Jobben, og Marit tok trikken  
 et marcher.passé Per vers le.travail, et Marit prendre.passé le.tramway  
 til skolen.  
 vers l'école. [Johannessen (2005)]  
 'Per est allé au travail à pied et Marit a pris le train pour aller à l'école.'
- b. Öfte gikk Per til Jobben, og Marit tok trikken  
 souvent marcher.passé Per vers le.travail, et Marit prendre.passé le.tramway  
 til skolen.  
 vers l'école.  
 'Souvent, Per est allé au travail à pied et Marit a pris le train pour aller à l'école.'

– Les corrélatifs présentent, dans les langues en question, les propriétés de placement caractéristiques des adverbiaux. En anglais, par exemple, la forme *either* corrélatif à la conjonction *or* peut apparaître non seulement à l'initiale de la coordination (36a), mais également à l'extérieur du syntagme coordonné, à gauche (36b,c). En outre, elle peut apparaître enchâssée à l'intérieur du premier terme dans une coordination de phrases (36d) (Larson 1985)<sup>10</sup>. Comme l'observe Hendriks (2003), le corrélatif disjonctif *of* en néerlandais, formellement identique aux conjonctions subséquentes, présente des propriétés de placement similaires. Outre son placement à l'initiale de la coordination (37a), il peut apparaître à l'extérieur du syntagme coordonné, à gauche (37b) et à l'intérieur du premier terme coordonné (37c).

<sup>9</sup> Comme le montre Johannessen (2005), le placement du verbe en seconde position, lorsqu'il est possible, s'observe facultativement ou obligatoirement soit dans la première phrase conjointe, soit dans les deux, selon la langue et le corrélatif considérés. On illustre ici un cas où le placement V2 ne s'observe que dans la première phrase.

<sup>10</sup> Je néglige ici les différences interprétatives de portée de la disjonction (variables selon les locuteurs) selon la position de *either* (Larson 1985, Hendriks 2003).

- (36) a. Paul ate [*either* rice or beans].  
 b. Paul *either* ate [rice or beans].  
 c. *Either* Paul ate [rice or beans].  
 d. [Paul *either* ate rice, or he ate beans].
- (37) a. Jan zal [*of* de rozen snoeien of de tulpen planten]. [Hendriks (2003)]  
 Jan va ou les roses tailler ou les tulipes planter  
 'Jan va ou tailler les roses, ou planter les tulipes.'  
 b. *Of* Jan zal [de rozen snoeien of de tulpen planten].  
 c. [Jan zal *of* de rozen snoeien of hij zal de tulpen planten].

Cette analyse s'applique correctement en français à certains adverbiaux, parfois traités comme des corrélatifs dans les grammaires d'usage (38).

- (38) a. Les candidats doivent maîtriser *non seulement* l'espagnol mais (aussi) l'italien.  
 b. Les candidats doivent maîtriser *non (pas)* l'espagnol mais l'italien.  
 c. Les candidats doivent maîtriser {à la fois / en même temps / tour à tour} l'espagnol et l'italien.

Outre leur position à l'initiale de la coordination, ces adverbiaux peuvent apparaître, comme les corrélatifs des langues germaniques, à l'extérieur du syntagme coordonné dans le domaine verbal : entre l'auxiliaire et le participe passé<sup>11</sup> (39), ou devant une construction infinitive (40). En outre, certaines de ces formes semblent pouvoir apparaître enchâssées à l'intérieur du premier terme d'une coordination (phrastique ou non) (41).

- (39) a. Paul a *non seulement* appris [l'espagnol mais aussi l'italien].  
 b. Paul a *non (pas)* appris [l'espagnol mais l'italien].  
 c. Paul a {à la fois / en même temps / tour à tour} appris l'espagnol et l'italien.
- (40) a. Paul voudrait *non seulement* essayer d'apprendre [l'espagnol mais aussi l'italien].  
 b. Paul voudrait *non (pas)* essayer d'apprendre [l'espagnol mais l'italien].  
 c. Paul voudrait {à la fois / en même temps / tour à tour} apprendre l'espagnol et l'italien.
- (41) a. ?Paul a *non seulement* appris l'espagnol mais en plus il a appris l'italien.  
 b. ?Paul voudrait que *non seulement* les élèves soient plus attentifs mais également que les parents soient plus présents.  
 c. ?Voici votre chance de *non seulement* le voir mais de le vivre! (Le Monde, janvier 1998, corpus en ligne Francord)

Si les corrélatifs du français constituent effectivement des formes adverbiales, on s'attend à ce qu'ils présentent les mêmes possibilités de placement asymétrique. Crucialement, aucune de ces possibilités ne produit un résultat acceptable<sup>12</sup>. De façon

<sup>11</sup> La possibilité d'apparaître dans cette position sans décrochage intonatif est un critère définitoire de la catégorie des adverbes en français (Bonami 1999).

<sup>12</sup> On observe une certaine variation d'acceptabilité selon les locuteurs. Certains locuteurs acceptent les constructions asymétriques en (42c) et (43c) avec les conjonctions *soit* et *ou*. Ces mêmes locuteurs n'acceptent pas en revanche les constructions en (44c) où le même corrélatif apparaît à l'intérieur du

générale, les corrélatifs ne peuvent apparaître à l'extérieur du syntagme coordonné entre l'auxiliaire et le participe (42c,d), ou devant un syntagme verbal infinitif (43c,d), ni être enchâssés à l'intérieur du premier terme coordonné (44c,d).

- (42) a. Paul a appris {*et / ou / soit*} l'espagnol {*et / ou / soit*} l'italien].  
 b. Paul n'a appris [*ni* l'espagnol ni l'italien].  
 c. ??Paul a {*et / ou / soit*} appris [l'espagnol {*et / ou / soit*} l'italien].  
 d. ??Paul n'a *ni* appris [l'espagnol ni l'italien].
- (43) a. Paul devrait essayer d'apprendre [{*et / ou / soit*} l'espagnol {*et / ou / soit*} l'italien].  
 b. Paul ne veut essayer d'apprendre [*ni* l'espagnol ni l'italien].  
 c. ??Paul devrait {*et / ou / soit*} essayer d'apprendre [l'espagnol {*et / ou / soit*} l'italien].  
 d. ??Paul ne veut *ni* essayer d'apprendre [l'espagnol ni l'italien].
- (44) a. {*%Et / Ou / Soit*} Paul a appris l'espagnol {*et / ou / soit*} Marie a appris l'italien.  
 b. *% Ni* Paul n'a appris l'espagnol ni Marie n'a appris l'italien.  
 c. \*Paul a appris {*et / ou / soit*} l'espagnol {*et / ou / soit*} Marie a appris l'italien.  
 d. \*Paul n'a *ni* appris l'espagnol ni Marie n'a appris l'italien.

Dans ces conditions, les corrélatifs du français ne peuvent être assimilés à des adverbes. Cette analyse est plus plausible pour les corrélatifs des langues germaniques mais demande à être vérifiée. Je conclus que les coordinations corrélatives et les constructions introduites par un adverbe ne forment pas en français une classe naturelle du point de vue syntaxique. J'admets donc l'analyse symétrique selon laquelle chaque terme d'une coordination corrélatrice, y compris le premier, est introduit par la même conjonction.

L'analyse des constructions coordonnées introduites par un adverbial en français reste à faire, en particulier lorsque l'adverbial apparaît en dehors de la coordination. On peut distinguer deux cas de figure en cas de placement symétrique selon que l'adverbe est superficiellement en corrélation avec la conjonction *et*<sup>13</sup> (*à la fois, tour à tour ...*) ou avec la conjonction *mais* (*non seulement, non, non pas*). Les adverbes de la première classe modifient la coordination dans son ensemble tandis que les adverbes de la deuxième classe modifient le premier terme de la structure.

---

premier terme; ce qui laisse donc ouverte la possibilité d'analyser les constructions asymétriques jugées acceptables à l'aide d'une opération elliptique (telle que celle proposée pour l'anglais par Schwarz 1999) qui efface le matériel redondant dans le second terme. Cette possibilité est exclue dans le cas des constructions qui mettent en jeu des adverbes tels que *non seulement* (qui peuvent être détachés du syntagme coordonné) car ces adverbes peuvent être enchâssés dans le premier terme (41) en quel cas aucune ellipse ne peut être postulée dans le terme subséquent.

<sup>13</sup> Plus précisément, ce type d'adverbe sélectionne un syntagme dont la dénotation, un certain type de groupe, est compatible non seulement avec une coordination mais aussi avec certains SN pluriels (ii/iii) :

- (i) Paul a appris {à la fois / tour à tour} l'espagnol et l'italien.  
 (ii) Paul a appris {à la fois / tour à tour} les deux langues.  
 (iii) \*Paul a appris {à la fois / tour à tour} ces langues.

## 5 Propriétés particulières des coordinations corrélatives

Je montre dans cette section que les coordinations corrélatives présentent des restrictions d'occurrence par rapport aux coordinations simples. Ces restrictions ne se prêtent pas toutes de manière évidente à des généralisations syntaxiques. De façon intéressante, on observe les mêmes restrictions avec les constructions introduites par les adverbes dit "focalisateurs", ce qui suggère un rapprochement d'ordre sémantico-pragmatique de ces deux constructions. Je montre brièvement que ce rapprochement, s'il est possible, ne se fonde pas sur la notion de *focus informationnel* comme le proposent Johannessen (2005) et Hendriks (2003,2004).

### 5.1 Restrictions sur les termes coordonnés

Les coordinations corrélatives de noms précédés d'un déterminant (45) et d'adjectifs épithètes pronominaux (46), à la différence des adjectifs épithètes postnominaux (47), sont exclues comme l'ont respectivement noté Bègue (1977) et Abeillé et Godard (1999).

- (45) a. Certains [(*\*ou*) médecins ou infirmiers] s'en rendront compte.  
b. \*Certains [soit médecins soit infirmiers] s'en rendront compte.  
c. Certains [(*\*et*) médecins et infirmiers] s'en sont rendu compte.  
d. Aucun [(*\*ni*) médecin ni infirmier] ne s'en est rendu compte.
- (46) a. Un [(*\*ou*) long ou bref] entretien n'y changera rien.  
b. \*Un [soit long soit bref] entretien n'y changera rien.  
c. Paul redoute d'effectuer un [(*\*et*) long et pénible] voyage.  
d. Paul n'a jamais effectué de [(*\*ni*) long ni pénible] voyage.
- (47) a. Un entretien [(*ou*) long ou bref] n'y changera rien.  
b. Un entretien [soit long soit bref] n'y changera rien.  
c. Paul redoute d'effectuer un voyage [(*et*) long et pénible].  
d. Paul n'a jamais effectué de voyage [(*ni*) long ni pénible].

On observe par ailleurs un contraste entre phrases principales et phrases enchâssées. Les coordinations corrélatives de phrases enchâssées sont toutes acceptables, qu'il s'agisse de complétives (48a-c) ou d'interrogatives (48d-f), et ce pour tous les locuteurs.

- (48) a. Paul espère {soit / (ou)} que Marie chantera, {soit / ou} qu'elle dansera.  
b. Paul redoute (et) qu'il pleuve et qu'il vente.  
c. Paul ne veut plus (ni) que Marie chante ni qu'elle danse.  
d. Il faudrait savoir {soit / (ou)} à quelle heure il est arrivé {soit / ou} à quelle heure il est parti.  
e. L'inspecteur lui a demandé (et) à quelle heure il est arrivé et à quelle heure il est parti.  
f. Personne ne lui a demandé (ni) à quelle heure il est arrivé ni à quelle heure il est parti.

Si l'on examine en revanche les coordinations de phrases principales, on constate que seules les phrases déclaratives sont acceptables (et ce uniquement pour certains

locuteurs, voir section §1.5.) (49), les coordinations corrélatives de phrases impératives<sup>14</sup> (50) et interrogatives (partielles ou totales) (51) étant exclues.

- (49) a. {Soit / Ou} il fera beau {soit / ou} il fera mauvais.  
b. % En ce moment, et ses élèves le fatiguent et ses collègues l'agacent.  
c. % A l'époque, ni ses élèves ne le fatiguaient ni ses collègues ne l'agaçaient.
- (50) a. \*{Soit / Ou} taisez-vous {soit / ou} sortez !  
b. \*Pour rester en bonne santé, et faites du sport et mangez équilibré !  
c. \*Pour rester en bonne santé, ni ne commencez à fumer ni ne buvez d'alcool !
- (51) a. \*{Soit / Ou} lisez-vous le journal {soit / ou} écoutez-vous la radio ?  
b. \*Et où vas-tu et à quelle heure reviendras-tu?  
c. \*Ni ne lisez-vous le journal ni n'écoutez-vous radio ?

Dans la mesure où ces restrictions ne sont pas observées en contexte enchâssé, on peut penser qu'il s'agit d'une contrainte d'ordre illocutoire : les coordinations corrélatives sont exclues dans la portée immédiate d'un opérateur de requête ou d'ordre mais non dans la portée immédiate d'un opérateur d'assertion. On notera que la compatibilité des coordinations corrélatives avec les phrases accomplissant un acte dérivé est moins contrainte : les déclaratives accomplissant un acte d'ordre sont possibles (*Soit vous vous taisez soit vous sortez !*) tandis que sont exclues les déclaratives à effet questionnant (*\*Ou tu restes ou tu t'en vas ?*) et les interrogatives accomplissant une assertion (questions rhétoriques) (*\*Et en avait-il seulement conscience et pouvait-il vraiment agir autrement ?*).

## 5.2 Restrictions sur la fonction du syntagme coordonné

Nous avons vu que les syntagmes coordonnés corrélatifs peuvent assumer toutes les fonctions centrales. Un examen plus minutieux fait apparaître certaines restrictions.

On observe une acceptabilité variable (et graduelle) lorsque le syntagme coordonné assume la fonction de complément d'une préposition, selon le corrélatif d'une part, puisque *ni* est systématiquement exclu, et selon la préposition en jeu d'autre part. Pour autant que les jugements soient reproductibles, on peut distinguer trois ensembles de prépositions selon que la combinaison avec une coordination corrélatif produit un résultat douteux mais acceptable (52) (*après, avant, avec, contre, dès, derrière, devant, envers, entre, hors, vers, malgré, outre, parmi, pendant, pour, selon, via*), très douteux (53) (*chez, dans, en, par, sans*) ou franchement inacceptable (54) (*à, de*). On notera que tous ces exemples sont acceptables lorsque le corrélatif précède la préposition, c'est-à-dire lorsque l'on coordonne des SP.

- (52) a. Paul voudrait aller au cinéma avec {?soit / (?ou)} son frère {?soit / ou} sa soeur.  
b. Paul voudrait aller au cinéma avec (?et) son frère et sa soeur.  
c. Paul ne veut plus aller au cinéma avec (\*ni) son frère ni sa soeur.

---

<sup>14</sup> J.-M. Marandin (c.p.).

- (53) a. Paul devrait passer par {??soit / (??ou)} Rome {??soit / ou} Paris.  
 b. Paul devrait passer par (??et) Rome et Paris.  
 c. Paul ne passera plus par (\*ni) Rome ni Paris.
- (54) a. Paul voudrait en parler à {\*soit / (\*ou)} Jean {\*soit / ou} Marie.  
 b. Paul voudrait en parler à (\*et) Jean et Marie.  
 c. Paul ne veut plus en parler à (\*ni) Jean ni Marie.

Enfin, les coordinations corrélatives sont exclues en fonction périphérique dans les constructions disloquées (Bilger 1984, Ndiaye 1989) (55), mais non dans les constructions clivées (56) et les constructions à extraction dites de "topicalisation" (57).

- (55) a. {\*Soit / (??Ou)} du café {soit / ou} du thé, Marie en boit beaucoup.  
 b. Marie en boit beaucoup, {\*soit / (\*ou)} du café {soit / ou} du thé !  
 c. (??Et) du café et du thé, Marie en boit beaucoup.  
 d. Marie en boit beaucoup, (\*et) du café et du thé.
- (56) a. C'est {(ou)/soit} à sa femme {ou/soit} à ses enfants qu'il devra rendre des comptes.  
 b. C'est (et) à sa femme et à ses enfants qu'il a promis d'arrêter de fumer.
- (57) a. {(Ou)/Soit} à sa femme {ou/soit} à ses enfants, il doit toujours rendre des comptes.  
 b. (Et) à sa femme et à ses enfants, il a promis d'arrêter de fumer.

### 5.3 Comparaison avec les constructions introduites par un adverbe focalisateur

Johannessen (2005) et Hendriks (2004) proposent de rapprocher les coordinations corrélatives des constructions introduites par les adverbes focalisateurs. Du point de vue syntaxique, cette assimilation est inadéquate (voir section §3 et §4). Il reste néanmoins, comme je le montre à présent, que les constructions introduites par les adverbes focalisateurs présentent des restrictions d'occurrence assez semblables à celles observées avec les coordinations corrélatives.

Ces adverbes ne peuvent porter sur un nom précédé d'un déterminant ni sur un adjectif épithète antéposé (58a,b) tandis qu'ils peuvent porter sur un syntagme nominal ou sur un adjectif épithète postposé (58c,d) :

- (58) a. \*Certains [{seulement / même} infirmiers] s'en sont rendu compte.  
 b. \*Un [{seulement / même} admirable] discours n'y changera rien.  
 c. [{Seulement / Même} certains infirmiers] s'en sont rendu compte.  
 d. Un discours [{seulement / même} admirable] n'y changera rien.

Ces adverbes sont compatibles avec toutes les phrases enchâssées (59a,b) tandis qu'en contexte racine, seules les phrases déclaratives sont naturelles (59d), et ce uniquement avec certains adverbes (comparer (59c) et (59d)), les phrases interrogatives (59e) et impératives (59f) étant exclues:

- (59) a. Ce que Paul veut, c'est [{seulement / même / aussi / principalement / essentiellement} qu'elle chante].  
 b. Ce que Paul se demande, c'est {seulement / même / aussi / principalement / essentiellement} quand le spectacle va commencer.  
 c. \*{Seulement / même / aussi} il chante<sup>15</sup>.  
 d. {Principalement / Essentiellement} il chante.  
 e. ??{Principalement / Essentiellement} chantez-vous ?  
 f. ??{Principalement / Essentiellement} sortez !

Comme noté par Gross (1977: 84), ces adverbes sont généralement exclus lorsqu'ils apparaissent à droite d'une préposition devant le constituant qu'ils modifient (60) tandis qu'ils peuvent toujours apparaître à gauche de la préposition (61)<sup>16</sup>:

- (60) a. Paul va au cinéma avec {\*aussi / ??même / ?seulement} son frère.  
 b. Paul est passé par {\*aussi / \*même / \*seulement} Rome.  
 c. Paul en a parlé à {\*aussi / \*même / \*seulement} son frère.
- (61) a. Paul va au cinéma {?même / seulement} avec son frère.  
 b. Paul est passé {même / seulement} par Rome.  
 c. Paul en a parlé {même / seulement} à son frère.

On n'observe pas en revanche de contraste homogène entre dislocation d'une part et topicalisation et clivage d'autre part, la distribution étant d'autant plus complexe que l'acceptabilité varie selon la position de l'adverbe à droite ou à gauche du constituant modifié. Les syntagmes modifiés par les adverbes *seulement*, *principalement*, *essentiellement* présentent la même distribution que les coordinations corrélatives (62) : ils ne peuvent être disloqués tandis qu'ils peuvent être clivés ou topicalisés (l'adverbe apparaissant dans ce dernier cas à droite du constituant modifié). Les syntagmes introduits par *aussi* et *même* peuvent être disloqués à gauche (mais pas à droite) et topicalisés mais ils ne peuvent pas être clivés (63).

- (62) a. \*{Seulement Marie / Marie seulement}, Paul l'a invitée.  
 b. \*Paul l'a invitée, {seulement Marie / Marie seulement}.  
 c. C'est {seulement Marie / Marie seulement} que Paul a invitée.  
 d. {??Seulement à sa femme / A sa femme seulement}, Paul a promis d'arrêter de fumer.
- (63) a. {\*Aussi Marie / Marie aussi}, Paul l'a invitée.  
 b. \*Paul l'a invité, {aussi Marie / Marie aussi}.  
 c. {\*Aussi à ses enfants / A ses enfants aussi}, Paul a promis d'arrêter de fumer.  
 d. ??C'est {aussi Marie / Marie aussi} que Paul a invitée.

<sup>15</sup> *Seulement* et *aussi* peuvent apparaître en tête de phrase mais il s'agit alors de connecteurs dont l'interprétation est différente :

(i) Paul voulait venir; seulement (mais), il pleuvait.

(ii) Il pleuvait; aussi (=c'est pourquoi), Paul n'est pas venu.

<sup>16</sup> Je remercie A. Abeillé d'avoir attiré mon attention sur ces données. L'inventaire des prépositions compatibles ou non avec ces adverbes reste à faire. Je ne présente ici que quelques données représentatives.

Ces faits suggèrent un rapprochement des deux constructions du point de vue sémantico-pragmatique. Je montre brièvement que ce rapprochement, s'il est correct, ne se fonde pas, comme Johannessen et Hendriks le proposent, sur la notion de *focus informationnel*.

Du point de vue sémantique, on sait que les adverbes focalisateurs requièrent la prise en compte d'un ensemble de référence. Plus précisément, on admet que ces adverbes prennent deux arguments sémantiques : le contenu du constituant associé et un *ensemble d'alternatives* qui comprend l'associé ainsi que tous les autres éléments contextuellement disponibles qui peuvent apparaître à sa place dans l'énoncé. Dans une perspective formelle, cet ensemble peut être représenté à l'aide d'une lambda-expression. Schématiquement, un adjectif restrictif comme *seulement* dit (64a,b) que quelle que soit l'alternative  $x$  choisie (dans un ensemble contextuellement saillant  $C$ ) à la place de l'élément ayant fait l'objet d'une abstraction (opérateur lambda), la phrase n'est vraie que lorsque cette alternative correspond à l'associé. À l'inverse, un adjectif additif comme *aussi* dit (64c,d) qu'il existe au moins une alternative  $x$  (toujours dans un ensemble contextuellement saillant  $C$ ) différente de l'associé, qui, lorsqu'elle apparaît à la place de ce constituant fournit une phrase vraie.

- (64) a. Paul a vu seulement Marie.  
 b. seulement :  $\langle \text{Marie}', \lambda x (\text{voir}'(\text{Paul}', x)) \rangle = \forall x (C(x) \wedge \text{voir}'(\text{Paul}', x) \rightarrow x = \text{Marie}')$   
 c. Paul a vu aussi Marie.  
 d. aussi :  $\langle \text{Marie}', \lambda x (\text{voir}'(\text{Paul}', x)) \rangle = \exists x (C(x) \wedge \text{voir}'(\text{Paul}', x) \wedge x \neq \text{Marie}')$

On identifie généralement cet ensemble d'alternatives et le *focus informationnel*, c'est-à-dire le constituant qui constitue l'information nouvelle, par opposition au fond qui constitue l'information supposée partagée par les interlocuteurs<sup>17</sup>, d'où l'appellation d'adverbes "focalisateurs". Comme l'ont montré Vallduví et Zacharsky (1995) pour l'anglais et Gendrot et Raynal (2005) pour le français, cette assimilation est inadéquate de deux points de vue. Du point de vue prosodique d'abord, l'associé de ce type d'adjectif et le focus informationnel dans une réponse à une question qu- ne reçoivent pas nécessairement le même marquage. Du point de vue sémantique par ailleurs, l'assimilation de ces deux notions ne permet pas d'expliquer le fait que l'associé peut appartenir au fond (qui peut faire l'objet d'une ellipse) dans la réponse à une question (65). En outre, une phrase peut comporter plusieurs adverbes focalisateurs et donc plusieurs ensembles d'alternatives distincts, ce qui est inattendu si l'on admet qu'un énoncé ne peut comporter qu'un et un seul focus informationnel (66).

- (65) A : [Qui viendra seulement demain ?]  
 B : PAUL (viendra seulement demain).
- (66) a. [Paul] aussi viendra seulement [samedi].  
 b. [Paul] seulement viendra aussi [samedi].

---

<sup>17</sup> Cette définition traditionnelle du focus ne vaut que pour les phrases assertives. On peut également, comme le proposent Beyssade et al. (2003), adopter une définition plus générale du focus dans le cadre d'une sémantique illocutoire. Dans cette perspective, le focus constitue l'élément spécifiquement affecté par l'opérateur illocutoire, c'est-à-dire l'élément spécifiquement asserté dans une assertion, spécifiquement questionné dans une question, etc.

Ces observations sont également valables pour les coordinations corrélatives, qui peuvent apparaître dans le fond (67) et se cumuler dans une phrase (68), ce qui exclut donc une analyse des coordinations corrélatives comme "coordinations focalisées".

- (67) A : Qui serait prêt à venir travailler et samedi et dimanche ?  
B : PAUL (serait prêt à venir travailler et samedi et dimanche).
- (68) a. Ou le père ou la mère de la famille d'accueil doit maîtriser et le français et l'anglais.  
b. Et le père et la mère de la famille d'accueil doivent maîtriser et le français et l'anglais.

Il est néanmoins possible que les coordinations corrélatives et les constructions introduites par ces adverbes partagent une propriété sémantique : celle de convoquer un ensemble d'alternatives. Dans le cas d'une coordination corrélatrice, on pourrait considérer que cet ensemble est obtenu en opérant une abstraction sur le contenu de la conjonction elle-même et comprend les autres relations contextuellement possibles entre les termes conjoints, y compris l'absence de relation. Cette hypothèse demande à être vérifiée.

## 6 Modélisation dans une grammaire syntagmatique

J'explique dans cette dernière section les propriétés syntaxiques des *coordinations de constituants* examinées dans le cadre d'une grammaire syntagmatique HPSG (Head-driven Phrase Structure Grammar) (Pollard et Sag 1994, Ginzburg et Sag 2000). Étant donné qu'un syntagme conjoint peut apparaître en dehors d'une construction coordonnée (Abeillé 2003, 2005), je disjoints l'analyse de ces deux structures, suivant en cela une suggestion de Borsley (1994 : 243-244).

### 6.1 Analyse des syntagmes conjoints

J'admets ici que les syntagmes conjoints constituent des constructions tête-compléments projetées par la conjonction (voir entre autres Munn 1987, Kayne 1994, Johannessen 1998). Je précise brièvement l'analyse de ces syntagmes en HPSG, suivant en cela les propositions d'Abeillé (2003, 2005).

On rappelle que les objets linguistiques (mots et syntagmes, genre, cas, contenu, etc) sont modélisés par des types (notés en italiques) auxquels sont associées des structures de traits, i.e. des ensembles de couples attribut-valeur, chaque attribut (noté en majuscules) prenant pour valeur un nouveau type. Les types sont organisés en hiérarchies (sous forme de graphes), chaque sous-type héritant des propriétés des supertypes qui le dominent. À chaque type est associé un ensemble de contraintes (sous la forme de descriptions partielles) que doivent satisfaire les structures de traits effectives (les objets linguistiques du modèle) qui correspondent à ce type. Cet ensemble de contraintes constitue la grammaire de la langue.

Dans cette perspective, les syntagmes conjoints constituent des intanciations possibles du *syntagme-tête-compléments*, lequel doit satisfaire les descriptions en (69a) et (69b)<sup>18</sup>.

---

<sup>18</sup> 'liste (X)' représente une liste éventuellement vide d'objets X, 'liste-nv (X)' une liste non-vide d'objets X. '<>' représente une liste vide et '<X, ..., Y>' une liste comportant les éléments X, ..., Y. Le symbole '+' est l'opérateur de concaténation de listes.

$$(69) \quad \text{a. } \textit{syntagme-avec-tête} \Rightarrow \left[ \begin{array}{l} \text{SYNTAGME [ SYNSEM /{1} ]} \\ \text{BRANCHE - TETE <[SYNSEM /{1}]>} \end{array} \right]$$

$$\text{b. } \textit{syntagme-tête-compléments} \Rightarrow \left[ \begin{array}{l} \text{SYNTAGME [ COMPS [A] ]} \\ \text{BRANCHE - TETE <[COMPS <[1], \dots, [n]>+[A] ]>} \\ \text{BRANCHES - NON - TETES <[SYNSEM [1] ], \dots, [[SYNSEM [n]]>} \end{array} \right]$$

La description en (69a), ou Principe des Traits de Tête Généralisé (Ginzburg et Sag 2000), garantit que les traits syntaxiques et sémantiques du syntagme et de sa branche tête ont la même valeur (représentée par la variable [1]), à moins que des types de syntagmes plus spécifiques mentionnent le contraire<sup>19</sup>. La description en (69b) garantit que dans un syntagme tête-compléments, les objets SYNSEM sous-catégorisés par la tête (dans son trait de valence COMPS) et identifiés avec les objets SYNSEM associés aux autres constituants de même niveau (dans l'attribut BRANCHES-NON-TETES) ne sont pas transmis au trait COMPS du noeud-mère. La liste [A] (qui peut être vide) des autres compléments attendus par la tête est transmise au trait de valence COMPS du syntagme.

Je n'ai pas précisé jusqu'alors précisé la catégorie des syntagmes conjoints. J'admets dans cet article l'analyse lexicale des conjonctions en HPSG proposée par Abeillé (2003,2005). Les conjonctions, en tant que *têtes faibles*, héritent de la plupart des propriétés syntaxiques (essentiellement, les traits de tête et de valence) de leur complément. On légitime ainsi des syntagmes conjoints de catégories variées, ce qui permet de décrire les contraintes de similarité entre les termes d'une coordination (c'est-à-dire [Paul] et [Marie] dans [Paul ou Marie]) et la structure dans son ensemble comme des contraintes de similarité entre le syntagme coordonné et ses constituants immédiats (c'est-à dire [Paul] et [ou Marie]).

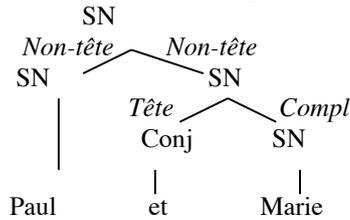
---

<sup>19</sup> Il s'agit donc d'une contrainte par défaut (représentée par le signe '/' devant la variable qui fait l'objet d'un partage) c'est-à-dire d'une contrainte qui peut être violée par un type plus spécifique si celui-ci mentionne explicitement l'absence de partage de valeur pour certains traits.

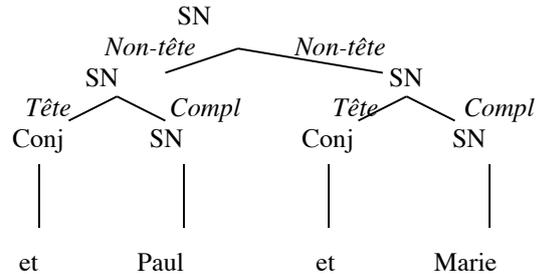
## 6.2 Analyse des syntagmes coordonnés

Je suis l'analyse générale des syntagmes coordonnés comme constructions exocentriques (c'est-à-dire sans têtes) de Pollard et Sag (1994) pour représenter les propriétés spécifiques qui caractérisent la coordination (voir section §1)<sup>20</sup>. Je propose de distinguer deux sous-types de syntagmes coordonnés, illustrés par les structures en (70a) et (70b), pour décrire la distribution des conjonctions, et, à terme, les restrictions propres à chacune de ces constructions<sup>21</sup>.

### (70) a. coordination simple



### b. coordination corrélative



Pour rendre compte des propriétés communes aux différents types de coordinations examinées en §1, on définit une contrainte schématique de parallélisme sur le type *syntagme-coordonné* formulée en (71).

(71) *syntagme-coordonné* =>

$$\left[ \begin{array}{l} \text{SYNTAGME} \left[ \begin{array}{l} \text{TETE [1]} \\ \text{VALENCE [2]} \\ \text{SLASH [3]} \end{array} \right] \\ \text{BRANCHES-NON-TETES} < \left[ \begin{array}{l} \text{TETE [1]} \\ \text{VALENCE [2]} \\ \text{SLASH [3]} \end{array} \right] > +\text{liste-nv} \left( \left[ \begin{array}{l} \text{TETE [1]} \\ \text{VALENCE [2]} \\ \text{SLASH [3]} \end{array} \right] \right) \end{array} \right]$$

La valeur de l'attribut BRANCHES-NON-TETES est composée d'une liste comportant un seul signe (notée entre chevrons < >) concaténée (+) à une liste non vide de signes : une coordination comporte donc au moins deux membres et éventuellement plus. Le statut lexical ou syntagmatique de ces signes et leur catégorie ne sont pas spécifiés : on peut donc coordonner des catégories variées. On impose par ailleurs un partage de valeur pour les attributs TETE (qui comporte notamment les informations sur la partie du discours), VALENCE (où sont enregistrés les constituants sous-catégorisés) et SLASH (où sont enregistrés les éléments ayant fait l'objet d'une extraction) entre les membres coordonnés et le syntagme, ce qui rend compte des contraintes de similarité respectivement observées en (7), (8) et (9)<sup>22</sup>.

<sup>20</sup> Il est également possible d'analyser la coordination comme une construction multi-têtes (Sag et *al.* 1985, Abeillé 2003). Cette analyse n'est pas compatible avec la définition rectionnelle usuelle de la notion de tête, c'est pourquoi je ne la retiens pas ici.

<sup>21</sup> D'autres sous-types sont nécessaires, notamment pour rendre compte des propriétés particulières des coordinations lexicales. Voir Abeillé (2003) et Mouret (2005a) pour des propositions plus précises de classification croisées à deux dimensions.

<sup>22</sup> Voir Sag (2003,2005) pour une analyse des coordinations de catégories dissemblables telles que celles observées en (10), compatible avec la règle proposée ici.

Je définis deux sous-types de syntagmes coordonnés (72a) et (72b) qui héritent de la description (71). Pour décrire la distribution des conjonctions examinées, c'est-à-dire *et*, *ou*, *ni* et *soit*, j'utilise cruciallement le trait syntaxique CONJ de Sag et al. (1985). On admet que les signes linguistiques sont déclarés par défaut [CONJ *nil*]. Les conjonctions introduisent une valeur spécifique pour ce trait, transmise au syntagme conjoint en vertu du Principe des Traits de Tête Généralisé (69a)<sup>23</sup>.

- (72) a. *syntagme-coordonné-simple* =>  
 [BRANCHES-NON-TETES *liste-nv* ([CONJ *nil*]) + *liste-nv* ([CONJ [1] *et* / *ou* / *ni*])]  
 b. *syntagme-coordonné-corrélatif* =>  
 [BRANCHES-NON-TETES *liste-nv* ([CONJ [1] *et* / *ou* / *ni* / *soit*])]

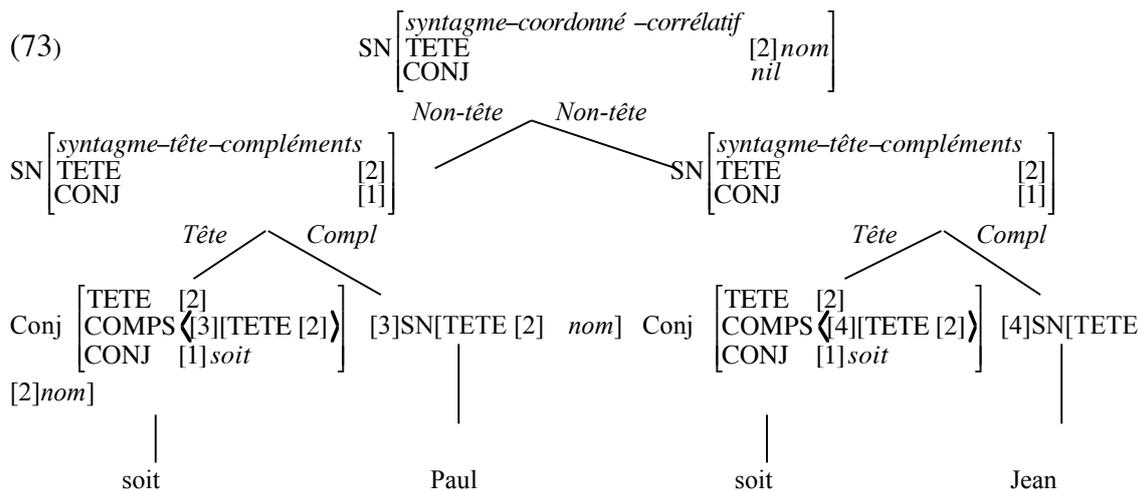
La contrainte en (72a) définit la coordination simple composée d'une liste de  $n$  membres dépourvus de conjonction,  $n \geq 1$ , concaténée à une liste de  $n$  syntagmes conjoints avec la même conjonction, qui peut être *et*, *ou*, *ni*. La contrainte en (72b) définit la coordination corrélatrice, composée d'une liste non-vidue (comportant au moins deux membres, voir règle (82)) de syntagmes conjoints avec la même conjonction qui peut être *et*, *ou*, *ni*, ou *soit*. On décrit ainsi correctement la corrélation entre la conjonction initiale et les conjonctions subséquentes dans les coordinations corrélatrices.

On notera que le trait [CONJ *soit*] n'est spécifié que dans le type *syntagme-coordonné-corrélatif*. On représente ainsi l'absence de coordination simple avec cette conjonction observée en (3) et en (29) (\**Paul viendra lundi soit mardi*). Par ailleurs, les signes spécifiés [CONJ *nil*] en (72a) sont ordonnés avant les signes spécifiés [CONJ *nil*]. On représente ainsi l'impossibilité bien connue (Piot 2000) d'ordonner le syntagme conjoint avant les autres constituants immédiats dans une coordination simple (\**Et Jean a quitté Léa, Paul a épousé Marie*), contrairement aux syntagmes introduits par une préposition ou un complémenteur (*Quand Jean a quitté Léa, Paul a épousé Marie*). Cette même contrainte exclut également les coordinations introduites par un syntagme conjoint dans lesquelles les conjonctions intermédiaires ne sont pas réalisées (\**Et Paul Jean et Marie*) puisqu'on aurait alors un syntagme [CONJ *nil*] précédé d'un syntagme [CONJ *-nil*].

Un exemple simplifié de structure coordonnée corrélatrice légitimée par ce fragment de grammaire est donné en (73).

---

<sup>23</sup> Ce trait s'avère également nécessaire pour contraindre la distribution des syntagmes conjoints, exclus en fonction argumentale en français (\**Paul a vu et Marie*). Voir Abeillé (2003, 2005). On notera que les signes étant par défaut spécifiés [CONJ *nil*] et la coordination étant une construction sans tête, les syntagmes coordonnés sont également [CONJ *nil*], ce qui leur permet d'apparaître en fonction argumentale comme les syntagmes ordinaires.



L'analyse des restrictions mentionnées en §5 qui caractérisent les coordinations corrélatives reste à faire. Il est clair qu'il faudra distinguer parmi ces restrictions celles qui relèvent de la syntaxe de celles qui relèvent d'autres composantes de la grammaire, en particulier de la composante sémantico-pragmatique. D'un point de vue général, l'interprétation des coordinations pose un problème de compositionnalité : un même morphème (en l'occurrence, la conjonction) apparaît plusieurs fois dans la structure syntaxique sans cumul sémantique corrélatif. Abeillé (2003, 2005) propose à cet effet une règle schématique d'interprétation de la coordination qui consiste à identifier (constructionnellement) le contenu de la coordination (une relation conjonctive ou disjonctive prenant pour arguments sémantiques les termes coordonnés) au contenu de la dernière conjonction (et du dernier syntagme conjoint) en ignorant les conjonctions intermédiaires et initiales<sup>24</sup>. Il est clair cependant que des contraintes additionnelles (d'ordre contextuel) devront être ajoutées pour décrire dans toute sa finesse les propriétés interprétatives des différents types de coordination. Les différents types de signes étant définis en HPSG comme des associations de sens et de forme, c'est-à-dire des *Constructions*, au sens de Fillmore et Kay (1999), l'analyse proposée ici laisse ouverte la possibilité d'associer aux coordinations corrélatives des contraintes de nature variée<sup>25</sup>.

## Conclusion

Dans les rares études consacrées à la coordination en français, les structures coordonnées corrélatives ont reçu moins d'attention que les autres. J'ai tenté dans cet article de combler cette lacune du point de vue syntaxique. Les corrélatifs, c'est-à-dire les formes qui se trouvent à l'initiale d'une coordination corrélative, doivent être

<sup>24</sup> Voir Dalrymple (2001) pour une analyse alternative en LFG.

<sup>25</sup> En ce qui concerne la syntaxe, on pourra formaliser les restrictions pertinentes en utilisant un trait additionnel COORD (dans l'attribut CATégorie) dont la valeur est *nil* pour les syntagmes non-coordonnés, *simple* pour les coordinations simples et *correl* pour les coordinations corrélatives. Les prédicats et les constructions peuvent faire référence à ce trait. En se limitant aux coordinations de constituants, on exclura par exemple ainsi, pour les locuteurs de la classe B, les coordinations corrélatives de V et de SV finis à l'aide de la contrainte implicationnelle (i) et les coordinations corrélatives de phrases introduites par *et* ou *ni* à l'aide de la contrainte (ii).

(i) [TETE *verbe-fini*] & [SUBJ <[1]>] => [COORD *¬correl*]

(ii) [TETE *verbe-fini*] & [SUBJ <>] & [COORD *correl*] =>  
BRANCHES-NON-TETES liste-nv ( [CONJ *¬(et ∨ ni)*] )

analysés comme des conjonctions identiques aux conjonctions subséquentes (et non comme des adverbes homonymes) combinées au premier terme de la coordination (et non au syntagme coordonné dans son ensemble). Les coordinations corrélatives ont les propriétés générales de la coordination et des propriétés spécifiques. Il est possible d'en rendre compte dans le cadre d'une grammaire syntagmatique HPSG où les constructions syntaxiques sont typées et organisées dans une hiérarchie. J'ai défini un type général pour les syntagmes coordonnés et deux sous-types pour décrire la variété de distribution des conjonctions et, à terme, les contraintes particulières, qui caractérisent chacune de ces constructions.

## Références bibliographiques

- Abeillé, A. 2003. A Lexicalist and Construction-based Approach to Coordinations. In S. Müller (sld), Proceedings of HPSG 03 Conference, Michigan : East Lansing. (cslipublications.stanford.edu/HPSG/)
- Abeillé, A. 2005. Les syntagmes conjoints et leurs fonctions syntaxiques. *Langages*, ce volume.
- Abeillé, A. et D. Godard. 1999. Le poids des mots : la position de l'adjectif épithète en français. *Recherches linguistiques de Vincennes* 28, 9-31.
- Abeillé, A. et D. Godard. 2000. Varieties of ESSE in Romance Languages. In D. Flinckinger et al. (sld), Berkeley Formal Grammar Conference, Stanford : CSLI on line Publ. (cslipublications.stanford.edu/HPSG/)
- Antoine, G. 1958. La coordination en français. Paris : Editions d'Artrey.
- Beavers, J. et I. A. Sag. 2004. Coordinate Ellipsis and Apparent Non-constituent Coordination. In S. Müller (sld). Proceedings of the HPSG 04 Conference. CSLI on-line Publ. (cslipublications.stanford.edu/HPSG/)
- Bègue, D. 1977. Quelques Aspects de la coordination en français, Thèse de doctorat, Université Paris 7.
- Beysade, C., E. Delais-Roussarie, J. Doetjes, J.-M. Marandin, J.-M. et A. Rialland. 2003. Prosody and Information in French. In Corblin F. et H. de Swart (sld), *Handbook of French Semantics*, 47-499. Stanford : CSLI Publ.
- Bilger, M. 1984. Et ... quoi de neuf ? *Recherches sur le français parlé* 6, 81-107. Publication du GARS, Université de Provence.
- Bonami, O. 1999. Les Constructions du verbe : le cas des GP argumentaux. Analyse lexicale, syntaxique et sémantique. Thèse de doctorat, Université Paris 7. Lille : ANRT.
- Borsley, R. 1994. In Defense of Coordinate Structures. *Linguistic Analysis*, 24-3-4, 219-246.
- Borsley, R. 2005. Les structures coordonnées sont-elles exceptionnelles ? *Langages*, ce volume.
- Dalrymple, M. 2001. *Lexical Functional Grammar*. San Diego, CA : Academic Press.
- Fillmore, C. et P. Kay. 1999. Grammatical Constructions and Linguistic Generalizations : the what's X doing Y? Construction. *Language* 75, 1-33.
- Gendrot, C. et C. Raynal. 2005. 'Seulement', la portée de l'adverbe et la sensibilité au focus : réalisation prosodique et statut sémantique. Actes de la Journées d'Etude sur la Parole (JEP), mai 2004.
- Ginzburg, J. et I. A. Sag. 2000. *Interrogative Investigations : the form, meaning and use of questions*. Stanford : CSLI Publications.

- Grévisse, M. et A. Goosse. 1991. *Le bon usage*. Louvain : Duculot.
- Gross, M. 1973. Conjonctions doubles : l'exemple de 'ni...ni'. Rapport de Recherche du LADL, 1. Université Paris VII.
- Gross, M. 1977. *Grammaire transformationnelle du français : syntaxe du nom*. Paris : Cantilène.
- Harris, Z.S. 1946. From Morpheme to Utterance, *Language* 22, 161-183.
- Hendriks, P. 2003. Either as a Focus Particle. Manuscrit non-publié.  
(<http://odur.let.rug.nl/~hendriks/engels.htm#onderzoek>)
- Hendriks, P. 2004. 'Both', 'Either' and 'Neither' in coordinate structures. In A. ter Meulen et W. Abraham (sld), *The Composition of Meaning*, 115-138. Amsterdam : John Benjamins.
- Hobaek Haff, M. 1987. *Coordonnants et éléments coordonnés*. Oslo : Solum Forlag / Didier Erudition.
- Johannessen, J. B. 1998. *Coordination*. New York : Oxford University Press.
- Johannessen, J. B. 2005. The Syntax of Correlative Adverbs. *Lingua* 115, 419-433.
- Kayne, R. 1994. *The Antisymmetry of Syntax*. Cambridge : MIT Press.
- Larson, R. 1985. On the Syntax of Disjunctive Scope. *Natural Language and Linguistic Theory* 3, 217-264.
- Maxwell, J. et C. Manning. 1996. A Theory of Non-constituent Coordination based on Finite-state Rules. In M. Butt et T. King (sld), *Proceedings of the First LFG Conference*. Stanford : CSLI on line Publ.  
([csli-publications.stanford.edu/LFG/](http://csli-publications.stanford.edu/LFG/))
- Molinier, C. et F. Levrier. 2000. *Grammaire des adverbes : description des formes en -ment*. Genève : Droz.
- Mouret, F. 2005a. The Syntax of French Conjunction Doubling. In N. Adams, A. Cooper, F. Parrill et T. Wier (sld), *Proceedings of the 40th Regional Meeting of the Chicago Linguistic Society*, vol. 2. sous presse. Chicago.
- Mouret, F. 2005b. *Syntaxe et sémantique des constructions en "ni" du français*. Manuscrit soumis à publication.  
(<http://www.llf.cnrs.fr/fr/documents.html>)
- Munn, A. 1987. Coordinate Structure and X-bar Theory. *McGill Working Papers in Linguistics* 4-1, 121-140.
- Ndiaye, M. (1989). *L'analyse syntaxique par joncteurs de listes*. Thèse de doctorat, Université de Provence.
- Piot, M. 2000. Les conjonctions doubles du français. *Linguisticae Investigationes*. 23-1, 45-76.
- Pollard, C. et I. A. Sag. 1994. *Head-driven Phrase Structure Grammar*. Chicago : The University of Chicago Press et Stanford : CSLI Publ.
- Progovac, L. 1998. Conjunction Doubling and 'Avoid Conjunction Principle'. In M. Dimitrova-Vulchanova et L. Hellan (sld), *Topics in South Slavic Syntax*, 25-39. Amsterdam : John Benjamins.
- Rebuschi, G. 2001. Coordination et subordination. Première partie : la co-jonction restreinte. *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, tome XCVI-1, 23-60.
- Ross, J. R. 1967. *Constraints on Variables in Syntax*. Thèse de PhD, MIT. (Publiée sous le titre *Infinite Syntax!* Dordrecht : Reidel, 1985).
- Sag, I. A. 2003. Coordination and Underspecification. In *Proceeding of the HPSG 02 Conference*. Séoul.  
([csli-publications.stanford.edu/HPSG/3/](http://csli-publications.stanford.edu/HPSG/3/))
- Sag, I. A. 2005. *La Coordination et l'identité syntaxique des termes*. *Langages*, ce volume.

- Sag, I. A., G. Gazdar, T. Wasow, et S. Weisler. 1985. Coordination or How to Distinguish Categories. *Natural Language and Linguistic Theory* 3, 117-171.
- Schwarz, B. 1999. On the Syntax of 'either ... or'. *Natural Language and Linguistic Theory* 17, 339-370.
- Skrabalova, H. 2004. Recherches sur la syntaxe et la sémantique des expressions coordonnées avec application particulière à la coordination nominale en tchèque. Thèse de doctorat, Université Paris 3.
- de Swart, H. 2001. Négation et coordination : la conjonction 'ni'. In Bok-Bennema, R. de Jonge, B. Kampers-Manhe, B. et A. Molendijk (sld), *Adverbial Modification*, 109-124. Amsterdam : Rodopi.
- Vallduví, E. et R. Zacharsky. 1994. Accenting Phenomena, Association with Focus and the Recursiveness of Ground-Focus. In Deckker, P. et al. (sld), *Proceedings of the ninth Amsterdam Colloquium*, Université d'Amsterdam.
- de Vries, M. 2005. Coordination and Syntactic Hierarchy. *Studia Linguistica* 59, 83-105.
- Zoerner, E. 1999. One Coordinator for All. *Linguistic Analysis*, 29-3-4, 321-341.

#### ABSTRACT

Two kinds of coordinate structures can be distinguished in French according to the distribution of conjunctions. In "simplex" coordinations, the conjunction introduces the last conjunct and optionally appears before non-initial conjuncts (*Paul (et) Jean et Marie*) while in "correlative" coordinations, which are the focus of this paper, the conjunction appears before each conjunct, including the first one (*et Paul \*(et) Jean et Marie*). We present arguments against asymmetric analyses (e.g. Johannessen 2005) according to which initial conjunctions should in fact be analyzed as homonymous adverbs (more precisely focus-sensitive adverbs) adjoined to the simplex coordinate phrase. Instead, we propose to adopt a construction-based variant of the symmetric analysis (e.g. Ross 1967) according to which each conjunct is introduced by one and the same conjunction. We couch our analysis in HPSG. Following Abeillé (2003), we assume [conj X] phrases to be head-complement-constructions while keeping coordinate structures apart, as a type of non-headed construction (Pollard and Sag 1994). We define two subtypes of coordinations to account for the distribution and specific properties of simplex and correlatives constructions.